

Histoire du Canada



MODULE 3: LES RÉGIMES FRANÇAIS ET BRITANNIQUE



Les débuts de la Nouvelle-France

1604-1663



- À compter du 17^e siècle, la France s'emploie à coloniser les régions du Nouveau Monde que Jacques Cartier a explorées et que les pêcheurs européens fréquentent depuis le siècle précédent.
- La France souhaite ainsi s'enrichir, accroître sa puissance et répandre sa religion, le catholicisme.
- La présence des européens sur le territoire Nord-Américain changera pour toujours le mode de vie des peuples autochtones du Canada.

Une tentative en Acadie



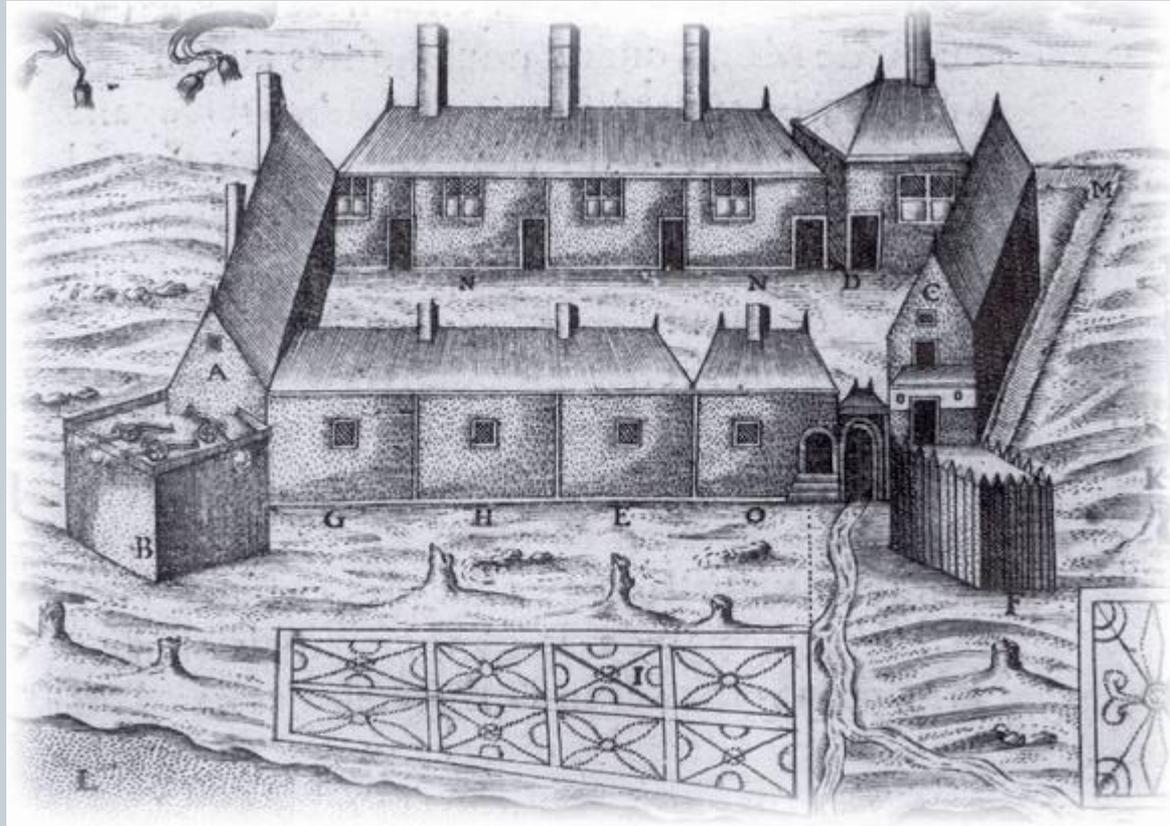
- Le roi de France souhaite établir des colonies au Nouveau Monde qui puissent contribuer à la puissance de la France.
- Cependant il ne veut engager des sommes d'argent importantes dans un si vaste projet. Le roi donne le monopole de l'exploitation des ressources à des compagnies privées en exigeant que les compagnie se chargent du peuplement de ce territoire.
- Les premières colonies sont aussi chargés d'évangéliser les peuples autochtones.

Premiers efforts



- En 1604, Pierre Du Gua de Monts et Samuel de Champlain fonde un établissement sur l'Île Sainte-Croix (N.-B. d'aujourd'hui).
- Les hommes de l'expédition y passent l'hiver dans des conditions si difficiles que de Monts décide l'été suivant de déménager la colonie à un nouveau emplacement baptisé Port-Royal dans la péninsule de la Nouvelle-Écosse actuel.

Port-Royal 1605



L'établissement de Québec



- Sur les conseils de Champlain, de Monts délaisse l'emplacement Port-Royal en 1608 au profit de la région du Saint-Laurent.
- Il choisit de fonder un nouvel établissement près des lieux où Cartier a hiverné plus de 60 ans auparavant, sur le territoire de la future ville de Québec.
- Ce nouvel emplacement est plus facile à défendre et est situé à proximité des réseaux de traite de la fourrure des amérindiens.
- Les français retournent tout de même à Port-Royal en 1611.

La colonie du Saint-Laurent



- Après des débuts difficiles, l'établissement de Québec montre de légers signes de progrès.
- Il accueille ses premiers missionnaires, des Récollets, en 1615, ainsi que sa première famille de colons, Louis et Marie Hébert et leurs trois enfants en 1617.
- Malgré l'insistance de Champlain pour diversifier l'économie de la Nouvelle-France et garantir sa croissance démographique, la traite des fourrures demeure la raison d'être de la colonie.

Le régime de la compagnie des Cents-Associés



- En 1627, le roi accorde le monopole commercial et la responsabilité de coloniser la Nouvelle-France à une nouvelle compagnie aux reins plus solides: la Compagnie des Cent-Associés. La compagnie regroupe 100 actionnaire qui fournissent l'argent.
- La Compagnie des Cent-Associés a la responsabilité exclusive de distribuer les terres de façon à encourager leur exploitation.
- La Compagnie des Cent-Associés met en place un régime seigneurial.

Les difficultés des Cent-Associés



- La prise en charge de la colonie est bloqué par un conflit armé qui oppose la France et l'Angleterre, et dont l'enjeu est le contrôle de l'Amérique du Nord.
- Les anglais s'emparent de Québec, le principal poste de traite de la Compagnie des Cent-Associés en 1629.
- Lorsque l'Angleterre remet enfin la colonie à la France en 1632, les Cent-Associés sont endettée.
- Finalement, les revers des la Compagnie des Cent-Associés entraînent sa dissolution en 1663.

La fondation de Montréal



- Le mouvement d'évangélisation des Amérindiens s'anime à compter des 1640, alors qu'un groupe d'aristocrates et de religieux fondent la « Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages ».
- La société y implante la mission de Ville-Marie (Montréal) en 1642 dans le but de se dévouer à la christianisation des Autochtones.
- Malgré l'opposition de Québec, une quarantaine de personnes s'établissent sur l'île.

Débuts de la colonie acadienne



- L'Acadie connaît un destin tourmenté dans les années 1600.
- D'abord sous l'autorité française, elle est conquise par l'Angleterre, elle retourne éventuellement à la France en vertu d'un traité international, puis elle passe à nouveau aux mains des Anglais.
- Après avoir tenté en vain de s'implanter dans la région de 1604 à 1607, la France délègue en Acadie le baron **Jean de Biencourt de Poutrincourt**.
- Débarqué en 1613, Poutrincourt doit abandonner l'établissement en 1613 en raison d'une attaque des colons anglais de la Virginie.

Suite...



- L'Écossais William Alexander se fait ensuite concéder par le roi d'Angleterre tout le territoire acadien, qu'il rebaptise Nova Scotia et où il établie une colonie en 1629.
- Cependant, l'Angleterre remet les territoires conquis à la France en 1632.
- Isaac de Razilly est désigné le gouverneur de l'Acadie et il fonde un établissement de 300 colons à La Hève.
- L'Acadie est à nouveau capturée par l'Angleterre en 1654, puis restituée à la France en 1667.

La Nouvelle-France en 1663



- Compte environ 3500 habitants.
- En Acadie quelques centaines d'habitants vivent généralement isolés, sans oublier que la majorité d'entre eux sont sous la domination anglaise dans la péninsule de la Nouvelle-Écosse de 1654-1667.
- Du point de vue économique, finalement, la Nouvelle-France ne s'est guère développée, car le commerce des fourrures demeure encore la principale raison de la présence française en Amérique.

Le gouvernement royal, 1663-1760



- Au moment où Louis XIV acquiert le plein pouvoir en 1661, La Nouvelle-France bat encore de l'aile malgré plus de 50 ans de colonisation.
- Il crée donc de nouvelles structures et se donne de nouveaux moyens visant à mieux encadrer et à stimuler l'avancement économique, démographique et territorial de la colonie.
- En 1663, le roi décide de retirer la responsabilité des colonies en Nouvelle-France des Cent-Associés et d'administrer lui-même les colonies.

Les administrateurs du roi



- Le roi délègue ses pouvoirs dans la colonie à un gouverneur et à un intendant. Ceux-ci s'adjoignent cinq ou six conseillers pour former le conseil souverain.
- Le conseil siège à Québec.

Tâches des membres du conseil



- **Le gouverneur**: Représente le roi dans la colonie.
- **L'intendant**: voit à l'administration de la colonie. Le plus souvent à reçu une formation en droit.
- **L'évêque**: Le chef de l'église de la Nouvelle-France occupe également une charge administrative considérable. Ses tâches consistent à veiller sur la vie religieuse de la colonie et à superviser les œuvres sociales de l'église.
- **Capitaines de milice**: Assument une fonction influente auprès de la population à l'échelle locale.

Une poussée démographique



- Tout au cours de son histoire, la Nouvelle-France demeure relativement peu peuplé.
- La population d'origine européenne au Canada en 1716 est environ 18000.
- Certains spécialistes estiment que 28000 personnes on quittés la France entre 1660-1700 à destination de la colonie canadienne.
- Plusieurs familles en Nouvelle-France comptent environ neuf enfants.

Le mercantilisme



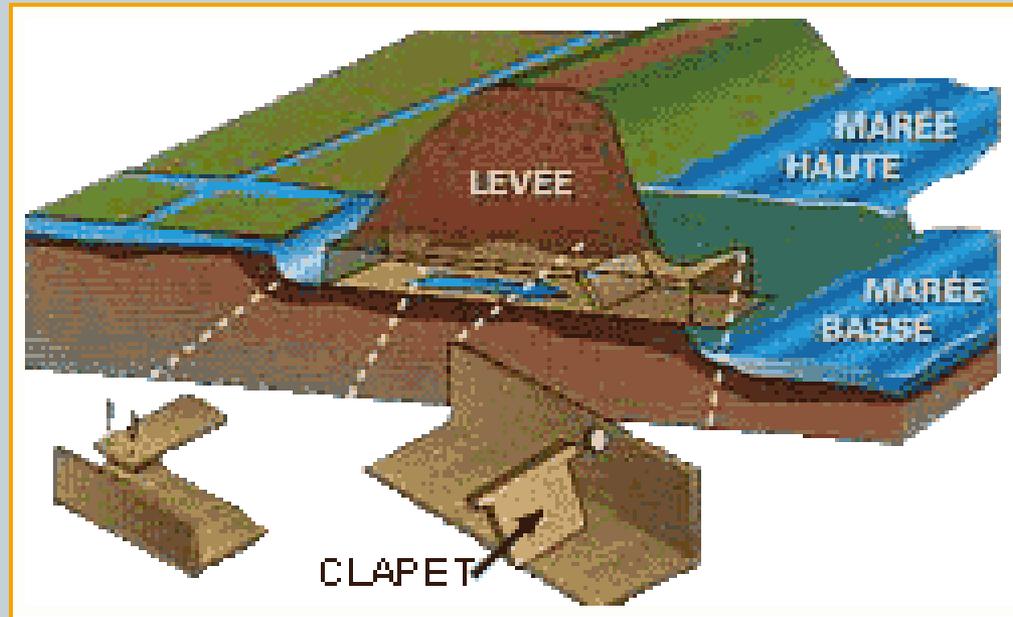
- Le mercantilisme est une théorie économique qui considère qu'il y a un montant fixe de richesses dans le monde et que la prospérité d'une nation dépend de son succès à accumuler des richesses par le surplus de ses exportations par rapport à ses importations.
- La traite des fourrures reste l'activité la plus importante à la colonie en Nouvelle-France.
- Selon le mercantilisme, les colonies doivent contribuer à l'enrichissement de la mère patrie, et leur développement doit être complémentaire à celui de la métropole.

L'agriculture



- L'agriculture atteint véritablement l'envergure d'un grand secteur d'activité économique dans la colonie à la fin des années 1600.
- Stimulé par la croissance démographique, le secteur agricole amorce une expansion soutenue qui se traduit par un accroissement de la superficie cultivée.
- L'agriculture est pratiquée surtout dans la vallée du Saint-Laurent ainsi que dans les marais asséchés grâce à la technique des aboiteaux en Acadie.

Les aboiteaux



Les institutions sociales en Nouvelle-France



La Famille

- L'institution familiale joue plusieurs rôles dans la société coloniale.
- La famille est également une cellule économique au sein de laquelle travaillent le père, la mère et les enfants.
- La vie familiale et les rapports familiaux en Nouvelle-France sont en grande partie régis par un ensemble de lois qu'on appelle la **Coutume de Paris**.

L'Église



- L'église catholique rassemble toute la population de la Nouvelle-France, sauf quelques rares exceptions.
- Elle agit non seulement sur la vie spirituelle des fidèles, mais aussi sur la vie sociale de la colonie.
- Ainsi par l'intermédiaire des communautés religieuses, l'Église fonde et dirige de nombreux établissements comme les hôpitaux, les écoles et les collèges.

Nouvelles identités culturelles



- À La fin des années 1600 et au début des années 1700, la vie en Nouvelle-France se distingue progressivement et ressemble de moins en moins à la société française.
- De nouveaux groupes culturels prennent forme dans l'Empire français d'Amérique: le groupe canadien, qui vit dans la vallée du Saint-Laurent, et le groupe acadien, établi dans les régions côtières des Maritimes actuelles.

La lutte franco-britannique pour le continent (1663-1763)



- À la fin des années 1600, la France n'est pas la seule puissance européenne implantée sur le continent.
- La Grande-Bretagne était déjà présente dans la région de la baie d'Hudson, dans les Treize Colonie américaines et à Terre-Neuve.
- Cette rivalité gagne progressivement les colonies elles-mêmes et conduit à l'affrontement militaire et à la chute de la Nouvelle-France.

La rivalité entre la France et l'Angleterre



- La France et l'Angleterre se lancent, à partir de la seconde moitié des années 1600 dans une course où elles se disputent deux enjeux: les ressources en fourrures et l'expansion territoriale.
- Les fourrures sont plus rares dans les territoires qu'occupent les anglais c'est pourquoi ils se tournent vers une région peu exploitée, celle de la baie d'Hudson.
- En 1670, un groupe d'aristocrates anglais fondent la **Compagnie de la baie d'Hudson** dans l'intention d'y exploiter la traite des fourrures avec les Amérindiens.

La Compagnie de la baie d'Hudson



- Le roi d'Angleterre concède à la Compagnie un vaste territoire qui couvre le nord du Québec actuel jusqu'au sud de l'Alberta.
- La France condamne cette intrusion des Anglais sur un territoire qu'elle revendique.
- Évidemment, la percée des Anglais dans le Nord ne calme en rien la rivalité entre la France et l'Angleterre.

Première guerre intercoloniale



- En 1688, la France et l'Angleterre entrent en guerre en Europe (guerre de la ligue d'Augsbourg).
- Les colonies saisissent ce prétexte pour tenter de régler par les armes les rivalités commerciales.
- Les Français lancent les hostilités en menant des attaques contre les villages frontaliers de la Nouvelle-Angleterre.
- Les Anglais ripostent en 1690, en attaquant l'Acadie et Québec.
- Port-Royal (N.-É.) tombe mais Québec résiste.

Deuxième guerre intercoloniale



- En 1701, la France et l'Angleterre s'affrontent à nouveau lors d'un autre conflit armé, dont l'enjeu consiste à désigner un successeur au roi d'Espagne.
- En Amérique, les combats prennent souvent la forme d'une guérilla qui profite à la Nouvelle-France.
- En 1710, la Nouvelle-Angleterre envahit l'Acadie.
- En 1713, la France doit s'avouer vaincue et se plie aux conditions du *traité d'Utrecht*.
- En vertu du traité d'Utrecht, la France renonce au territoire de la baie d'Hudson ainsi qu'aux régions qu'elle occupe à Terre-Neuve et l'Acadie péninsulaire.

Préparatif militaire en temps de paix, 1713-1744



- Après que la France a perdu l'Acadie aux mains de l'Angleterre par le traité d'Utrecht, les deux pays rivaux n'arrivent pas à s'entendre sur les limites du territoire concédé.
- Par la France, l'Acadie ne comprend que la péninsule de la Nouvelle-Écosse.
- Les Britanniques revendiquent aussi les territoires actuels du Maine et du Nouveau-Brunswick actuel.
- La France érige à compter de 1720 la forteresse de Louisbourg.
- La France encourage les Acadiens de s'installer en en sol Français, en particulier à l'île Royale et l'île Saint-Jean.

Troisième guerre intercoloniale



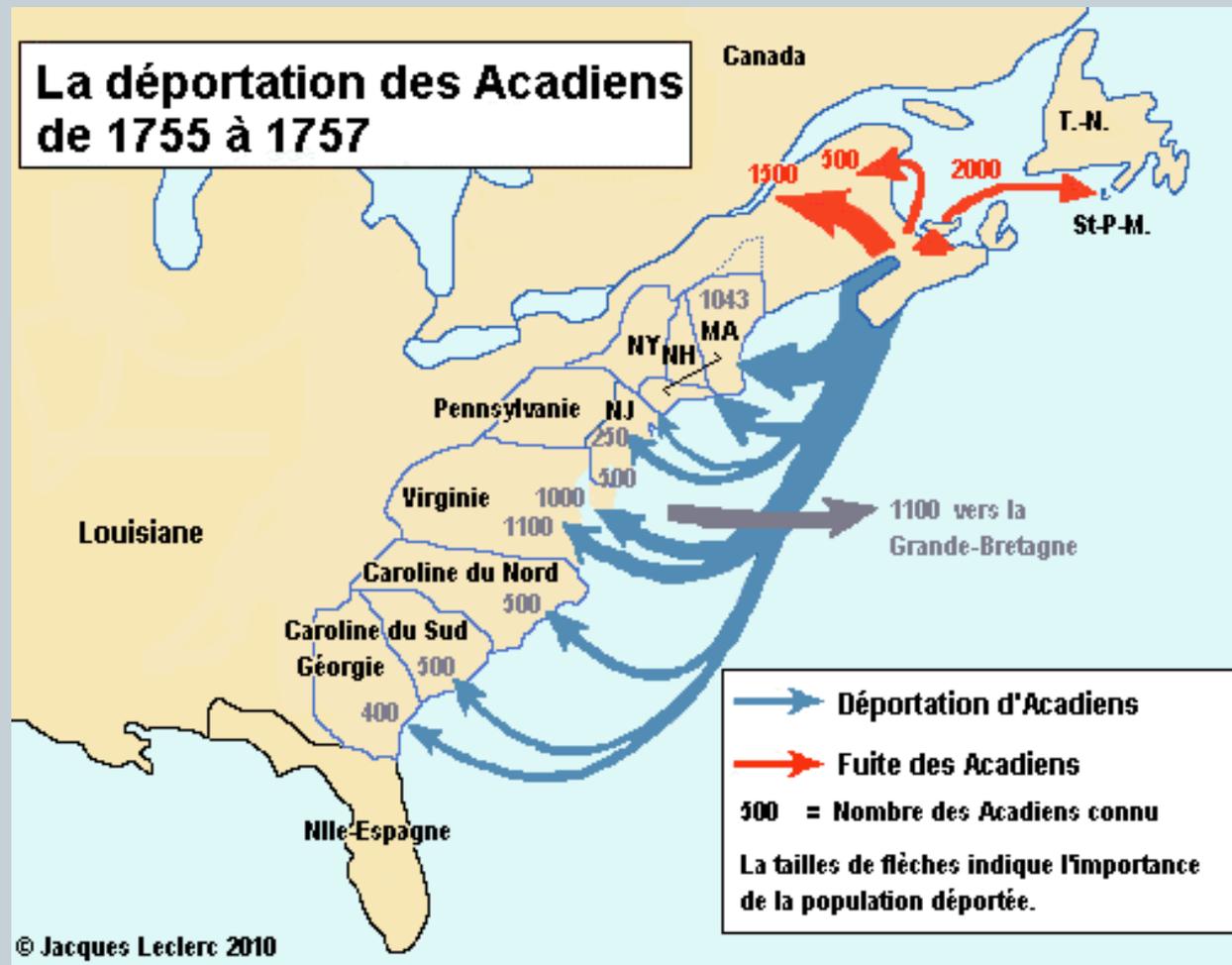
- Bien que la guerre de la Succession d'Autriche éclate en Europe en 1740, les soldats en Amérique ne prennent les armes qu'en 1744.
- Les batailles entre la Nouvelle-Angleterre et les colonies française se limitent à la région de l'Acadie.
- Lorsque la paix revient en Europe en 1748, les deux parties acceptent de ramener les frontières à ce qu'elles étaient avant le conflit.

La déportation des Acadiens



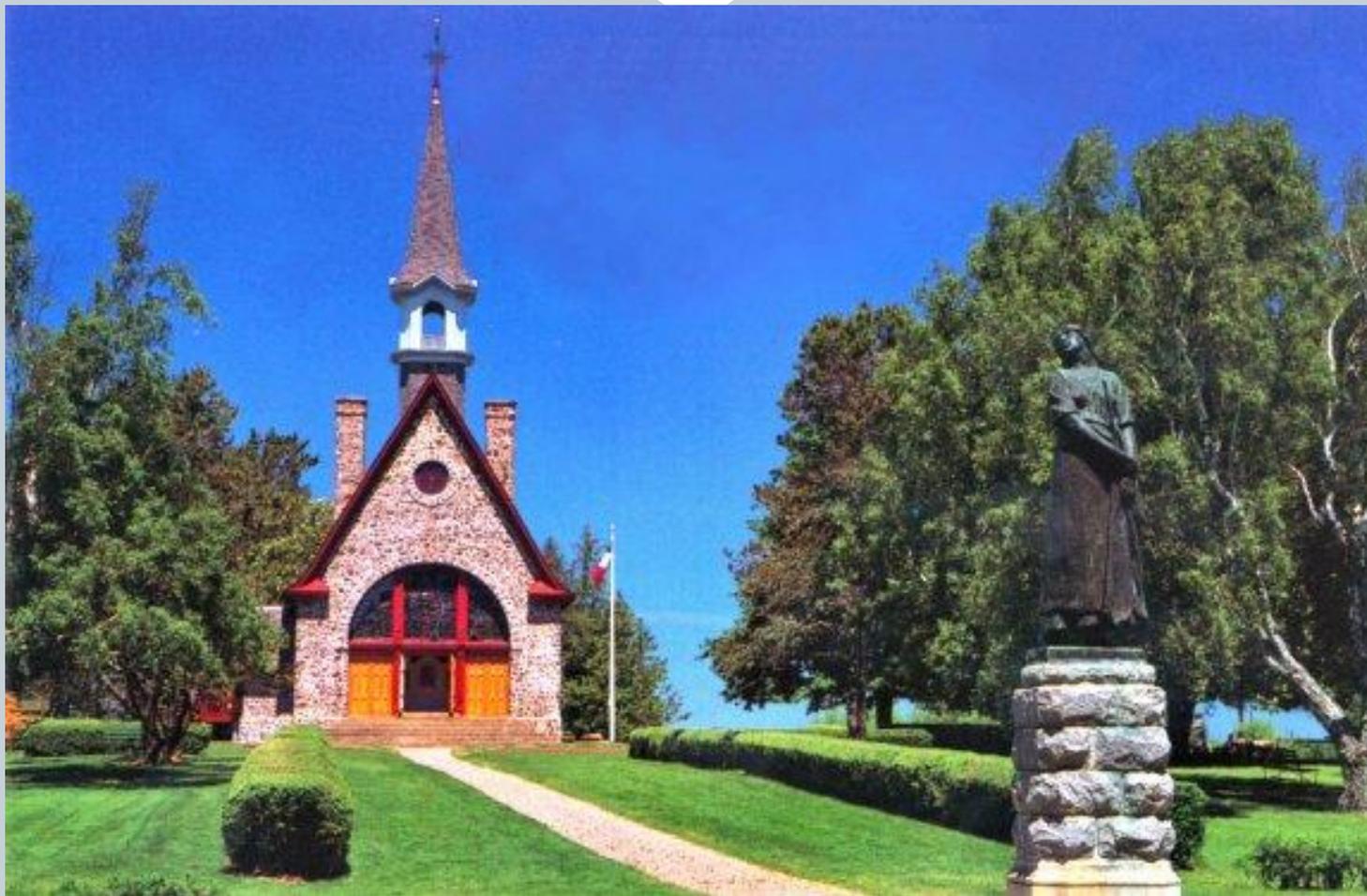
- Les Anglais craignent de plus en plus que les Acadiens de la Nouvelle-Écosse ne se rallient à la Couronne française pour leur faire obstacle.
- Les Acadiens refusent de prêter le serment d'allégeance à la Couronne de l'Angleterre ce qui enrage les Anglais.
- En 1755, les Britanniques mettent à l'exécution leur projet de déporter la population française de l'ancienne Acadie.
- Durant la seule année de 1755, de 6000 à 7000 Acadiens sont ainsi expulsés de la Nouvelle-Écosse.

La déportation des Acadiens





Grand Pré



La guerre de Sept Ans, 1756-1763



- Déclarée officiellement en 1756, la guerre des Sept Ans mettra fin à la lutte franco-britannique pour le continent Nord-Américain.
- Les premières attaques anglaise contre la colonie française viennent de toutes parts: un front s'ouvre à l'ouest, un deuxième à Louisbourg puis un troisième sur le Richelieu et autour du Lac Champlain.
- Les amérindiens étaient des alliés aux colonies française dès les débuts.
- En 1759, les troupes anglaises entreprennent le siège de Québec et mènent des raids destructeurs sur les villages environnants.

Rick Mercer à Louisbourg



- <http://www.youtube.com/mercerreport#p/u/o/l9ZsMrVb2AU>

Les plaines d'Abraham



- Dans la nuit du 12 au 13 septembre, Wolfe et ses hommes parviennent à escalader les falaises à la faveur de l'obscurité.
- Prit de court, les Français sont contraints de confronter l'ennemi sur les plaines d'Abraham en une bataille aussi sanglante que brève, que remportent haut la main les troupes britanniques.
- Québec tombé, la reddition totale de la Nouvelle-France n'est plus qu'une question de temps.

Plaines d'Abraham



Le traité de Paris



- Le traité de Paris signé en 1763, marque officiellement la fin de la guerre et scelle le destin de la Nouvelle-France.
- La Floride, arraché à l'Espagne, et le territoire français d'Amérique du Nord deviennent de nouvelles colonies britanniques.
- Le traité de Paris rassure les canadiens qu'ils ne seront pas expulsés comme les Acadiens et ils auront le droit de continuer la religion catholique.

L'acte de Québec



- En 1774, par crainte que les Canadiens se joignent aux Treize Colonies, Le roi choisit de changer sa politique et créer une nouvelle constitution pour la province: l'Acte de Québec.
- Cette loi élargit les frontières de la province de Québec et concède certains droits aux Canadiens français, notamment en matière de religion.

La Révolution américaine



- En 1775, la guerre éclate dans les Treize Colonies entre les partisans de l'indépendance et les forces britanniques.
- Ni le Québec ni la Nouvelle-Écosse ne jugent opportun de s'associer aux insurgés.
- En 1783 Le Traité de Versailles proclame l'indépendance des Treize Colonies.

La venue des Loyalistes



- Ce ne sont pas tous les habitants des Treize Colonies qui désirent l'indépendance.
- Il se trouve dans chacune, des gens qui souhaitent demeurer de loyaux sujets de la Couronne britannique.
- On estime qu'environ 50 000 Loyalistes viennent s'installer des les colonies canadiennes.
- On les appelle Loyalistes à défaut d'autre dénominateur commun, car ils représentent ceux qui désirent rester Loyaux.

La création du Nouveau-Brunswick



- Dans les Maritimes, la venue des Loyalistes se traduit surtout par la création d'une nouvelle colonie, le Nouveau-Brunswick.
- En effet, ceux d'entre eux qui s'établissent au nord de la Baie de Fundy se plaignent de l'administration coloniale de la Nouvelle-Écosse.
- C'est ainsi qu'est fondé le Nouveau-Brunswick en 1784, dont Fredericton est désigné la capitale.
- L'arrivée des Loyalistes a également pour effet de placer les Acadiens en position minoritaire ceux qui vivaient au Nouveau-Brunswick.

L'Acte Constitutionnel de 1791



- Du côté du Québec, les nouveaux venus renforcent le peuplement britannique, jusque-là peu affirmé.
- Les Loyalistes et les anciens habitants britanniques de la province exercent des pressions auprès des autorités pour qu'elles réforment l'administration de la colonie de façon à mieux tenir compte de la nouvelle réalité socioculturelle.
- L'Acte constitutionnel de 1791 divise la province de Québec en deux colonies: le Haut-Canada, à l'ouest, et le Bas-Canada, à l'est.

Le gouvernement dans les deux Canadas



- L'Acte constitutionnel implante la représentation du peuple au sein du gouvernement de chacun des deux Canadas.
- Comme dans les Maritimes, une assemblée élue y est mise sur le pied pour faire les lois en matière de taxation, pour assurer la paix et l'ordre, et pour diriger l'administration de la colonie.

Multimédia



- <http://www.histori.ca/minutes/minute.do?id=10300>
- <http://www2.tfo.org/education/video/902701?f=0>
- <http://www2.tfo.org/education/video/902702?f=0>
- <http://www2.tfo.org/education/video/902703?f=0>
- <http://www2.tfo.org/education/video/902704?f=0>